

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

→ OBJET DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE :

- enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux souterraines induite pour l'exploitation en vue de l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine du forage dit des Prés Nollets sur le territoire de la commune de Bonneval ;
- enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des périmètres de protection autour dudit captage d'alimentation en eau potable sur le territoire des communes de Bonneval et Pré-Saint-Evroult ;
- enquête préalable à l'autorisation de la distribution de l'eau en vue de la consommation humaine ;
- enquête parcellaire en vue de déterminer les terrains qui seront assujettis aux servitudes afférentes aux périmètres de protection susvisés, sur les communes de Bonneval et Pré-Saint-Évroult

→ DEMANDEUR : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BONNEVALAIS

→ **LES INFORMATIONS** RELATIVES AU PROJET POURRONT ÊTRE OBTENUES AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BONNEVALAIS – 19 RUE SAINT ROCH – 28800 BONNEVAL – TEL 0237473256 – accueil.communaute.bonnevalais@orange.fr

→ EMPLACEMENT DU PROJET : BONNEVAL et PRÉ-SAINT-EVROULT

→ **DURÉE DE L'ENQUÊTE** : 34 JOURS DU JEUDI 20 DÉCEMBRE 2018 A 10H00 AU MERCREDI 23 JANVIER 2019 A 17H00

→ **LE DOSSIER (papier et numérique) EST DÉPOSÉ EN MAIRIES DE BONNEVAL ET PRÉ SAINT ÉVROULT** OU LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE PENDANT LES HEURES HABITUELLES D'OUVERTURE ET FORMULER SES OBSERVATIONS SUR LES REGISTRES OUVERTS À CET EFFET.

DES OBSERVATIONS POURRONT LUI ÊTRE ADRESSÉES PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE PAR VOIE POSTALE EN MAIRIE DE BONNEVAL (siège de l'enquête) AINSI QU'À L'ADRESSE ÉLECTRONIQUE SUIVANTE : pref-enquete-publicue@eure-et-loir.gouv.fr

LE DOSSIER NUMÉRIQUE SERA CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR (<http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/En-cours>) AINSI QUE CELUI DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BONNEVALAIS (www.comcomdubonnevalais.com)

→ **COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR** : *M. Frédéric IBLED*, AUTO-ENTREPRENEUR DE SERVICES INFORMATIQUES RETRAITÉ, DÉSIGNÉ EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR SE TIENDRA À LA DISPOSITION DES INTÉRESSÉS, AUX DATES, HEURES ET LIEUX SUIVANTS :

DATE	HEURE	LIEU
JEUDI 20 DÉCEMBRE 2018	10H00 A 12H00	MAIRIE DE BONNEVAL – 19, RUE SAINT ROCH
SAMEDI 12 JANVIER 2019	10H00 A 12H00	
MERCREDI 23 JANVIER 2019	15H00 A 17H00	

LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR SERONT CONSULTABLES, PENDANT UN AN A COMPTER DE LA CLÔTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE, EN MAIRIES DE BONNEVAL ET PRÉ SAINT ÉVROULT, A LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR - DC – BUREAU DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES ET SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE DE L'EURE-ET-LOIR .

A L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE, LA PRÉFÈTE D'EURE-ET-LOIR SE PRONONCERA SUR L'UTILITÉ PUBLIQUE, SUR LE FAIT D'AUTORISER LA DISTRIBUTION D'EAU EN VUE DE LA CONSOMMATION HUMAINE ET SUR LES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DU CAPTAGE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE.